



La Ville adopte deux personnes en danger

Bruxelles, le 5 décembre 2022 - Le Collège de la Ville de Bruxelles proposera, ce lundi au Conseil communal, l'adoption de deux personnes en danger : l'Iranien Vahid Afkari et la Camerounaise Dorgelesse Nguessan, tous deux arrêtés pour avoir pris part à des manifestations pacifiques. Cette double adoption s'inscrit dans le cadre de la motion votée par en novembre 2015 et qui consacre la participation de la Ville de Bruxelles au réseau « Ville Lumières » d'Amnesty international ; un réseau qui associe les villes et communes qui défendent les libertés, les valeurs et les droits qui sont les fondements de la démocratie.

L'adoption de deux nouvelles personnes en danger par la Ville de Bruxelles, sur proposition du Conseil consultatif de la Solidarité internationale et d'Amnesty International, se situe dans le prolongement de la motion votée lors du Conseil communal du 23 novembre 2015.

Le réseau « Ville Lumières » défend le droit à la Cité, à la démocratie participative, à la sécurité, à l'égalité des femmes et des hommes, des enfants, aux services publics de proximité, à la liberté de conscience et de religion, d'opinion et d'information, à la liberté de réunion, d'association et de créer un syndicat, à la culture, au logement et au domicile, à l'eau et à la nourriture et, enfin, au développement urbain durable.

A travers ce réseau, une commune peut adopter une ou plusieurs personnes en danger. A l'époque, la Ville avait adopté Hamid Babaei, cet étudiant iranien en Belgique (doctorant ULg) qui avait été condamné dans son pays pour « atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des Etats hostiles » car il avait refusé d'espionner d'autres étudiants iraniens en Belgique. Il a été libéré en août 2019 après avoir purgé sa peine.

En janvier 2021 la Ville a adopté deux autres personnes : Raif Badawi, blogueur saoudien et sa compatriote Loujain Al-Hathloul militante pour la cause des femmes. Ils ont tous deux été libérés mais ne peuvent quitter leur pays.

L'Iranien Vahid Afkari a été arrêté à son domicile à Shiraz le 17 septembre 2018 pour sa participation pacifique à des manifestations dans sa ville natale de Chiraz. Les slogans scandés lors de ces manifestations exprimaient un mélange de griefs concernant les inégalités, la pauvreté, le taux de chômage élevé, la corruption et la répression politique.

Amnesty international rapporte que les autorités iraniennes l'ont détenu à l'isolement, l'ont torturé et l'ont forcé à « avouer » des crimes qu'il a déclaré à plusieurs reprises ne pas avoir commis. Vahid

Afkari a été condamné à 33 ans et neuf mois d'emprisonnement et 74 coups de fouet et 2 ans de « résidence obligatoire ». Depuis septembre 2020, les autorités détiennent Vahid Afkari à l'isolement.

Dorgelesse Nguessan est une mère célibataire camerounaise de 37 ans, qui exerce la profession de coiffeuse. Jamais active politiquement, elle a participé à une manifestation organisée par le MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun), le principal parti d'opposition politique, le 22 septembre 2020 à Douala, la capitale. C'était sa toute première manifestation, au cours de laquelle 500 personnes, principalement des membres et des partisans des partis d'opposition, ont été arrêtées, dont elle.

Le 29 septembre 2020, elle a été transférée à la prison centrale de Douala, où elle se trouve actuellement. Elle a été inculpée d' « insurrection, rassemblement, réunions et manifestations publiques » et jugée par un tribunal militaire qui, le 7 décembre 2021, l'a déclarée coupable de ces charges et l'a condamnée à cinq ans de prison. Ses avocats font appel de ce verdict ; l'audience en appel n'a pas encore été fixée.

« Avec cette double adoption, la Ville de Bruxelles entend montrer sa solidarité avec des personnes en danger pour avoir exercé leur simple droit à la liberté d'expression, explique l'échevin de la Solidarité internationale, Ahmed El Ktibi (PS). Une capitale comme la nôtre, en raison de son histoire et de son rayonnement international, a la vocation d'exercer une influence majeure en matière de droits humains et le devoir de défendre les valeurs démocratiques ».

« Appartenant au réseau de « Ville Lumières », la Ville de Bruxelles témoigne son soutien envers ces deux personnes dont les droits humains sont bafoués, ajoute pour sa part l'échevine de l'Egalité des chances, Lydia Mutyebele (PS). Les droits à la vie et à la liberté doivent persister sans distinction aucune, notamment en termes de race, de sexe ou d'origine ethnique. En tant qu'Echevine de l'égalité des chances, le combat pour préserver la dignité humaine est fondamental »

Contacts presse :

Géraldine Rademaker, attachée de presse de l'échevine de l'Egalité des chance Lydia Mutyebele – geraldine.rademaker@brucity.be – 0490/42.76.73

Fabrice Voogt, attaché de presse de l'échevin de la Solidarité internationale Ahmed El Ktibi - fabrice.voogt@brucity.be - 0478/04.40.12